

Conférence de presse de l'ULAM/Conseil du Léman – 22 novembre 2018

M. Jean-Luc Favre, Président de l'UAPG

Monsieur le Conseiller d'Etat et Président de la Commission Economie du Conseil du Léman,

Monsieur le Vice-président du Conseil départemental de l'Ain et Vice-Président de la Commission Economie du Conseil du Léman,

Monsieur le Directeur du Centre de Formation Professionnelle Construction à Genève,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Etant donné que je suis le premier à prendre la parole dans le cadre de cette conférence de presse, je vous souhaite à tous la chaleureuse bienvenue à la Cité des Métiers. En préambule, je tiens à remercier tant l'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers (ULAM) que le Conseil du Léman, de s'être associés ce jour pour organiser cette conférence de presse dédiée **au thème des échanges transfrontaliers en matière d'apprentissage**.

Peut-être que vous ne le savez pas, mais l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG), dont je suis le Président, a le plaisir d'être en charge du Secrétariat de l'ULAM pendant deux années, c'est-à-dire jusqu'à fin 2019. Avant de parler plus concrètement du concours des métiers du bois et de la formation professionnelle, je tiens à vous expliquer brièvement ce qu'est l'UAPG. L'Union des Associations Patronales Genevoises est l'organisation faîtière des employeurs genevois, fondée en 1912 et regroupant six membres : l'Association industrielle genevoise des sciences de la vie, la Fédération genevoise des métiers du bâtiment, la Fédération des Entreprises Romandes Genève, la Fédération du commerce genevois, l'Union des fabricants d'horlogerie de Genève, Valais et Vaud et l'Union

industrielle genevoise. Au total, l'UAPG représente 27'500 entreprises occupant plus de 170'000 salariés. Cette association défend les intérêts généraux de ses membres et du tissu économique genevois en général.

Pour revenir à la conférence de presse en elle-même, soulignons qu'elle se tient dans un lieu exceptionnel, cette magnifique Cité des Métiers de Palexpo Genève où des milliers de jeunes viennent s'informer sur la formation professionnelle, sur leur futur métier, leur avenir. Il s'agit de la plus grande exposition de Suisse romande et de la région transfrontalière sur les métiers et la formation. Plus de **400 métiers** y sont présentés et plus de **200 exposants** s'y retrouvent avec des stands interactifs. Il s'agit donc là d'une belle vitrine pour de nombreux métiers, raison pour laquelle il faut soutenir et encourager de telles manifestations!

C'est dans ce cadre qu'un **concours régional** (impliquant l'Ain, la Haute-Savoie, les cantons de Genève, de Vaud et du Valais) dans les métiers du bois (menuiserie, charpenterie, ébénisterie) a été organisé, sous l'œil bienveillant de deux comités. Dans un premier temps, le comité de pilotage ULAM, constitué des associations membres de l'ULAM que sont les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain et de la Haute-Savoie, de la Fédération Patronale Vaudoise, de l'Union des Associations Patronales Genevoises et de l'Union Valaisanne des Arts et Métiers. Le second comité dit technique est formé d'enseignants et de professionnels des métiers du bois.

L'action conjointe de ces deux comités a permis au concours dans les métiers du bois d'être mis sur pied. Je les remercie donc chaleureusement d'avoir organisé, tant le concours d'ouvrage que le concours d'apprentis car cela stimule les **échanges transfrontaliers** en matière de formation professionnelle et permet aux jeunes de pouvoir montrer leur savoir-faire dans les différentes disciplines liées aux métiers du bois. C'est aussi un moyen efficace de valoriser la filière bois de chaque côté de la frontière. Enfin, ces rencontres permettent aux jeunes des régions précitées de se rencontrer, de pouvoir échanger et de se découvrir les uns et les autres durant toute la semaine de la Cité des Métiers. Grâce à cet événement, ces jeunes apprentis ou ouvriers vont ainsi valoriser la filière bois et convaincre, de par leurs performances et compétences, d'autres jeunes en recherche de formation.

Si nous parlons ce jour surtout du concours lémanique dans les métiers du bois, soit le concours « en live » sur le stand, il ne faut pas oublier que de superbes ouvrages ont été réalisés dans les centres de formation ou en entreprise par de jeunes ouvriers et je vous invite à les admirer jusqu'à la fin de la semaine directement sur le stand du concours.

Je ne peux parler de la filière bois et du concours d'apprentis sans aborder la question du futur des métiers, stand qui se trouve justement à côté de celui du concours sur les métiers du bois. La formation professionnelle devra en effet s'adapter à l'évolution technologique. Dans les métiers du bois, comme dans d'autres secteurs, le modèle d'affaires se transforme et les technologies évoluent. Il serait donc intéressant de pouvoir discuter avec des professionnels des métiers du bois afin de voir de quelle manière ils perçoivent l'évolution de leur métier. En effet, de nos jours, ce sont la technologie et l'innovation qui guident les métiers. Il est important que les filières de formation puissent suivre l'évolution technologique afin de ne pas avoir « un train de retard ».

Permettez-moi de conclure mon intervention en remerciant une nouvelle fois chaleureusement le comité de pilotage ULAM et le comité technique pour tous les efforts consentis dans le cadre de l'organisation de ce concours. Je remercie aussi tous les partenaires du concours, comme le Conseil du Léman, l'ACM, le Ggmb, les associations membres de l'ULAM, Helvetia, les SIG, l'USAM, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ensemble des sponsors du comité technique sans le soutien desquels, ce concours régional dans les métiers du bois n'aurait jamais pu avoir lieu !

Merci pour votre attention.

Je cède de suite la parole à M. Pascal Broulis pour le Conseil du Léman.